

CENTRE NATIONAL DE SKI NORDIQUE ET DE MOYENNE MONTAGNE

1848 ROUTE DES PESSETTES - 39220 PREMANON

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : [82-74-02148-74](#)

Auprès du préfet de région : [RHONE ALPES](#)

Représenté par : [DIRECCTE RHONE ALPES](#)

Intitulé de la formation : Recyclage Accompagnateurs en Moyenne Montagne

Objectif général de l'action de formation : Recyclage AMM obligatoire tous les 6 ans

Arrêté du 11 mars 2015 relatif au contenu et aux modalités d'organisation du recyclage des titulaires des diplômes d'accompagnateur en moyenne montagne (JORF N°0088 du 15 avril 2015)

Assurer le maintien des compétences professionnelles en matière de sécurité des pratiquants et des tiers - Sécurité – secours et secourisme – médical – réglementation

Pré-requis : Tous les titulaires d'un diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne

Durée et horaires de l'action de formation : [3 jours - 24 heures en Présentiel](#)

Modalités techniques et pédagogiques : Face à face pédagogique – jeux de rôle – mise en situation sur le terrain - Test

Moyen de contrôle de l'assiduité, suivi et évaluation : feuilles d'émargement - bilan fin de stage - grille d'auto-évaluation - contrôle continu des compétences

Moyens d'encadrement : Accompagnateur en Moyenne Montagne - Formateurs équipe ENSM

Modalités de déroulement : Présentiel – Emploi du temps variable en fonction de différents facteurs (météo, encadrement, site, dynamique de groupe...)

PROGRAMME 2025

MILIEU MONTAGNARD TROPICAL ET EQUATORIAL

24H – 3 J

A. PRESENTATION

0h15

LES PARTICIPANTS, LE CONTENU ET LE DEROULEMENT DE LA SESSION. LES INTERVENANTS.

B. REGLEMENTAIRES

2h45

1. REGLEMENTATION

- Organisation JS et cadre réglementaire
- BE et DE AMM (*recyclage, prérogatives, qualifications complémentaires, conseiller de stage, passage BE->DE AMM*)
- Environnement spécifique
- Les accueils collectifs de mineurs
- L'encadrement de publics scolaires (réglementation EN / secteur privé)
- Gestion des EPI
- Les refuges
- Les EAPS

2. MOBILITE UE

3. OBLIGATIONS ET PREROGATIVES

- Obligations réglementaire – déclaration en ligne
- Conditions exercices (métropole et DOM).

4. AUTRES ACTIVITES

- AMM et baignade
- AMM et rando aquatique
- AMM et plantes sauvages
- AMM et fourniture de repas

5. RANDONNEE ET REGLEMENTATION MILIEU NATUREL

6. ASSURANCES

7. COMMERCIALISATION

- Relation contractuelle et obligation d'information (« fiche technique »)
- Loi Tourisme et obligation de résultats
- RC agents de voyage / organisateur
- Le médiateur de la consommation

C. SECOURS ET RESPONSABILITE

1h00

1. L'ORGANISATION DES SECOURS EN FRANCE
2. LE ROLE DE L'OPJ ET LA RESPONSABILITE DES PROFESSIONNELS

D. ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

2H00

1. PRATIQUES ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES EN MILIEU TROPICAL ET EQUATORIAL
2. EXPERIENCES SECOURISME ET DECLenchement SECOURS
3. ACCIDENTOLOGIE DE LA PROFESSION
4. PREVENTION

E. ASPECTS MEDICAUX

2H00

1. TROUSSE A PHARMACIE
2. CADRE D'INTERVENTION DE L'AMM
3. INFORMATIONS PREALABLES AMM <->CLIENTS
4. « BRIEFING » DE DEPART
5. CONSEIL MEDICAL A DISTANCE
6. CAS PRATIQUES

F. SECOURISME

4H00

1. TROUSSE DE SECOURS
2. MESURES COVID
3. BILANS
4. CAS PRATIQUES
5. ALERTE ET SECOURS
6. PREPARATION DZ ET ATTERRISSAGE HELICOPTERE

G. GPS ET OUTILS NUMERIQUES

2H00

1. PRINCIPE GPS ET COORDONNES UTM
2. APPLICATIONS SMARTPHONE ET SITES INTERNET
 - CARTOGRAPHIQUES NUMERIQUES
 - GPS
 - METEO
 - SECOURS ET MEDICAL
 - COMMUNICATION – ALERTE ET INFORMATIONS MONTAGNE

H. MOYENS DE COMMUNICATION ET ALERTE

1H00

1. TELEPHONE - RADIO - TELEPHONE SATELLITAIRE

I. PRISE DE DECISION - GESTION DU RISQUE - PLANIFICATION

3h00

1. MATERIEL - FOND DE SAC
2. PLANIFICATION ET PRISE DE DECISION – LES PIEGES DE L'INCONSCIENT
3. LES ALERTES CYCLONIQUES
4. SECURITE SUR TERRAIN VOLCANIQUE ACTIF
5. OUTILS D'AIDE A LA DECISION
 - OSRER – TECAP - 3x4
6. TERRAIN
 - NAVIGATION

**J. RECHERCHE ET SECOURS EN MILIEU TROPICAL ET EQUATORIAL ET SUR TERRAIN ESCARPE ET
DETREMPE EN PERIODE DE FORTES PRECIPITATIONS**

4h00

1. L'EQUIPEMENT DE L'AMM ET DES CLIENTS
2. LES MOYENS DE COMMUNICATION, DE PREVISION ET D'INFORMATION EN TEMPS REEL
3. LA CONDUITE A TENIR EN CAS DE PRECIPITATION VIOLENTE ET SOUDAIN
4. LES TECHNIQUES DE SECOURS SPECIFIQUES AU MILIEU TROPICAL ET EQUATORIAL
5. LE SECOURS EN RIVIERE - PRISE EN CHARGE D'UN NOYE
6. LE CONDITIONNEMENT D'UNE PERSONNE IMMOBILISEE EN MILIEU TROPICAL
7. EVACUATION D'URGENCE / TRANSPORT
8. ATTENTE ET BIVOUAC

K. CORDE

1h00

1. LE MATERIEL ET SON CONDITIONNEMENT
2. L'UTILISATION DU MATERIEL DANS LE CADRE DES PREROGATIVES AMM
3. MAINS COURANTES

L. BILAN

1h00